



Vincennes, le 12 avril 2012

### **Déclaration ANDEVA- FNATH**

Pour la première fois depuis la création du FIVA, les associations de victimes voteront contre le rapport d'activité.

Nous considérons en effet que le FIVA est engagé dans une dérive sur plusieurs points, qui met en cause ses missions mêmes.

La première des missions du FIVA, l'indemnisation rapide des victimes, n'est pas assurée. 10 ans après sa création, le FIVA ne respecte toujours pas les délais d'indemnisation prévus par la loi. Pire, ces délais se sont allongés et la priorité qui était donnée aux personnes atteintes de cancers, qui avait permis entre avril 2005 et mai 2006 de leur faire une offre en 4 mois, a été abandonnée. Au dernier trimestre 2011, le délai moyen des offres pour les personnes atteintes de cancer était de 8 mois et demi, auxquels s'ajoutent des délais de paiement de 3 mois et demi. Cela signifie concrètement que nombre de personnes atteintes de mésothéliome décèdent avant d'être indemnisées. Cette situation est insupportable pour les associations qui accompagnent les victimes au quotidien.

En outre, les orientations prises par la direction du FIVA ces deux dernières années ont dégradé le service rendu aux victimes. Le contact téléphonique des associations avec les juristes, qui permettait de régler rapidement les problèmes pratiques et surtout d'apporter des solutions adaptées au problème douloureux des personnes en fin de vie, a été supprimé. La décision a été prise d'externaliser les appels des victimes, ce qui coupera le lien entre le FIVA et les victimes.

Enfin la stratégie judiciaire décidée par la direction du FIVA et les propos tenus dans la presse visant les avocats, les associations mais aussi les victimes elles-mêmes en les faisant apparaître comme des tricheurs cherchant à avoir une double indemnisation, ont profondément et durablement dégradé le climat de coopération qui s'était instauré depuis la création du FIVA avec les victimes et leurs associations.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre le rapport d'activité et demandons au gouvernement de réorienter le FIVA dans une voie plus conforme à ses missions et à l'état d'esprit qui avait présidé à sa création.